OFFRE D'EMPLOI

Conseiller·ère professionnel·le de proximité spécialiste (CPPS)®

Association FIMECO 13 – Bouches-du-Rhône

Spécialité : troubles cognitifs et neurodéveloppementaux
Accompagner l'insertion et le maintien dans l'emploi en tenant compte du fonctionnement cognitif de chacun.

Qui sommes-nous ?

Créée en décembre 2022, l'association FIMECO – Favoriser l'Insertion et le Maintien dans l'Emploi avec des troubles COgnitifs – accompagne les personnes présentant des troubles cognitifs dans leur parcours professionnel.

Notre mission : favoriser l'accès à l'emploi, la formation et le maintien en emploi en tenant compte des particularités de fonctionnement de chacun.

Nous intervenons auprès des personnes concernées, des employeurs, des organismes de formation et des professionnels de l'accompagnement. Notre approche repose sur une compréhension fine des situations de handicap et de leurs répercussions concrètes dans l'environnement professionnel.

Au sein de nos équipes pluridisciplinaires, nous développons une approche qui associe insertion professionnelle, neuropsychologie cognitive appliquée à l'employabilité et adaptation des environnements de travail.

Votre mission

Le ou la Conseiller·ère professionnel·le de proximité spécialiste (CPPS) apporte un éclairage spécialisé sur les conséquences des troubles cognitifs dans les situations professionnelles.

Cette fonction, conçue par FIMECO en 2023, vient en complémentarité des professionnels de l'insertion et des équipes pluridisciplinaires. Elle vise à identifier les éventuels obstacles rencontrés par une personne dans son parcours professionnel, à valoriser ses ressources et à proposer des solutions concrètes pour sécuriser son accès à l'emploi et son maintien en poste.

Vous intervenez au plus près des situations réelles, en tenant compte de la personne, de son environnement et des exigences de l'activité professionnelle.

Votre rôle n'est pas de construire le projet professionnel à la place du bénéficiaire et de son référent de parcours, mais d'analyser les conditions qui lui permettront de le concrétiser.

Le profil que nous recherchons

Formation et expérience

- Vous êtes idéalement titulaire d'une formation de conseiller·ère en insertion professionnelle (CIP), conseiller·ère en insertion sociale et professionnelle (CISP) ou d'une formation équivalente.
- Vous connaissez les réalités du monde du travail, les parcours d'insertion et les attentes des employeurs.
- Une expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap constitue un atout.
- Une connaissance des troubles cognitifs et neurodéveloppementaux est appréciée. Une formation complémentaire à la typologie de troubles concernée sera nécessaire selon votre parcours.

Compétences attendues

- Capacité à analyser une situation professionnelle dans son contexte.
- Aptitude à repérer les conséquences fonctionnelles des difficultés cognitives.
- Capacité à formuler des préconisations concrètes, réalistes et adaptées.
- Compréhension des enjeux liés à l'insertion, à la formation et au maintien en emploi.
- Capacité à travailler en complémentarité avec des professionnels de différents métiers.
- Aisance dans les échanges avec les bénéficiaires, les employeurs et les partenaires.
- Capacité à transmettre des informations et à sensibiliser des interlocuteurs aux besoins spécifiques des personnes accompagnées.

Qualités professionnelles

- Écoute et sens de l'observation.
- Curiosité professionnelle et capacité d'analyse.
- Adaptabilité face à des situations variées.
- Esprit d'équipe et posture collaborative.

- Capacité à prendre du recul et à questionner ses pratiques.
- Sens de l'initiative et recherche de solutions pragmatiques.

Une fonction différente du métier de CIP classique.

La fonction de CPPS s'appuie sur les compétences du conseil en insertion professionnelle, tout en proposant une expertise complémentaire.

Là où l'accompagnement classique porte notamment sur la construction du projet et les démarches d'accès à l'emploi, le ou la CPPS analyse les conditions dans lesquelles la personne peut mobiliser ses compétences et réussir les étapes de son parcours.

Il ou elle s'intéresse, par exemple, à la capacité à organiser ses démarches, à hiérarchiser les informations, à anticiper les étapes d'une candidature, à communiquer sur ses besoins ou à identifier les adaptations nécessaires en entreprise.

Cette analyse permet de formuler des préconisations ciblées et de les partager avec les professionnels et interlocuteurs concernés.

Ce que nous proposons

Chez FIMECO 13, nous accordons une attention particulière à l'intégration de nos nouveaux collaborateurs :

- Parcours d'intégration structuré ;
- Temps de formation et d'observation terrain ;
- Accompagnement par l'équipe ;
- Développement des compétences tout au long du parcours professionnel.

Rejoindre FIMECO 13, c'est intégrer une structure innovante et en pleine évolution, où l'esprit d'équipe, l'entraide et les initiatives individuelles sont valorisés au quotidien.

Conditions du poste

- **Lieu :** Marseille
- **Type de contrat :** CDD de remplacement longue durée
- **Temps de travail :** 30h par semaine
- **Prise de poste :** Janvier 2027
- **Rémunération :** 15 euros de l'heure brut et primes annuelles
- **Déplacements :** Permis B nécessaire, à prévoir selon les besoins des accompagnements et des interventions auprès des partenaires.
- **Télétravail aménageable**

Candidature

Vous souhaitez mettre vos compétences au service d'une approche innovante de l'insertion professionnelle et contribuer à une meilleure prise en compte des troubles cognitifs dans l'emploi ?

Adressez votre CV et votre lettre de motivation à **FIMECO 13**, à l'adresse : laetitia.dupont@fimeco13.fr

Nous serons heureux d'échanger avec vous sur votre parcours, vos compétences et votre intérêt pour cette fonction spécialisée.

www.fimeco13.fr